



## CIBLAGE CONJOINT DES REFUGIES A BASSIKOUNOU, MAURITANIE

La Mauritanie accueille plus de 89.000 réfugiés maliens (octobre 2022) dans le département de Bassikounou où le camp de Mbera est situé.

En partenariat avec l'UNHCR, le WFP, et la Banque Mondiale, le gouvernement de la Mauritanie a récemment débuté **l'inclusion des réfugiés maliens dans deux programmes nationaux de protection sociale** destinés aux ménages vulnérables : Tekavoul (solidarité en Arabe), le programme national de transfert social programme et Inaya (préoccupation en Arabe), le système national de santé.

Avec l'appui de **UNHCR-WFP Joint Programme Excellence and Targeting Hub**, l'assistance alimentaire de l'UNHCR et le PAM d'une part, et les programmes du gouvernement mauritanien de protection sociale d'autre part, ont adopté une approche conjointe **UNHCR-PAM** de ciblage de la vulnérabilité des réfugiés afin de déterminer l'éligibilité des ménages réfugiés à l'assistance.

Depuis 2018, le tandem UNHCR-WFP a entrepris un changement consistant à passer de la distribution générale à l'assistance basée sur la vulnérabilité afin de prioriser les réfugiés les plus vulnérables susceptibles de bénéficier des vivres et d'autres assistances pour leurs besoins de base.

### INTEGRER LES REFUGIES DANS TEKAVOUL, LE PROGRAMME DE PROTECTION SOCIAL

**Tekavoul**, le programme national de transfert social de la Mauritanie, est un programme de transfert d'argent qui appuie quelques 70.000 ménages mauritaniens vivant dans des conditions de pauvreté extrême.

Le programme consiste en une distribution trimestrielle de 1.500 MRU (environ 40 \$), **conditionnellement à la participation du bénéficiaire aux activités de promotion sociale. Ce volet de sensibilisation** vise à promouvoir la connaissance des pratiques familiales essentielles ainsi que l'investissement dans le développement de la petite enfance.

En début 2022, grâce à l'appui technique et financier de l'UNHCR, le PAM et la Banque Mondiale, **7.395 ménages réfugiés étaient intégrés dans ce**

## ASSURER UNE APPROCHE BASEE SUR DES DONNEES FACTUELLES

Appuyé par l'UNHCR, le PAM et l'*UNHCR-WFP Joint Programme Excellence and Targeting Hub*, le Registre Social de la Mauritanie a mené entre avril et juin 2021, un **recensement de 14.012 ménages réfugiés** vivant dans le camp de Mbera et aux alentours. Les données collectées comprennent :

-  Information démographique
-  Activités liées aux moyens d'existence
-  Accès à la nourriture
-  Adoption des stratégies d'adaptation
-  Dépense des ménages
-  Participation communautaire

Ces données ont permis à l'UNHCR, le WFP et au gouvernement de la Mauritanie **d'évaluer la vulnérabilité de chaque ménage réfugié** et d'identifier les cinq dimensions clés ci-contre ayant permis de définir le niveau et la sévérité de la vulnérabilité de ces ménages. Ces cinq dimensions avaient été en amont validées à travers des **consultations avec les réfugiés** et ont permis de générer des scores de vulnérabilité pour chaque ménage.



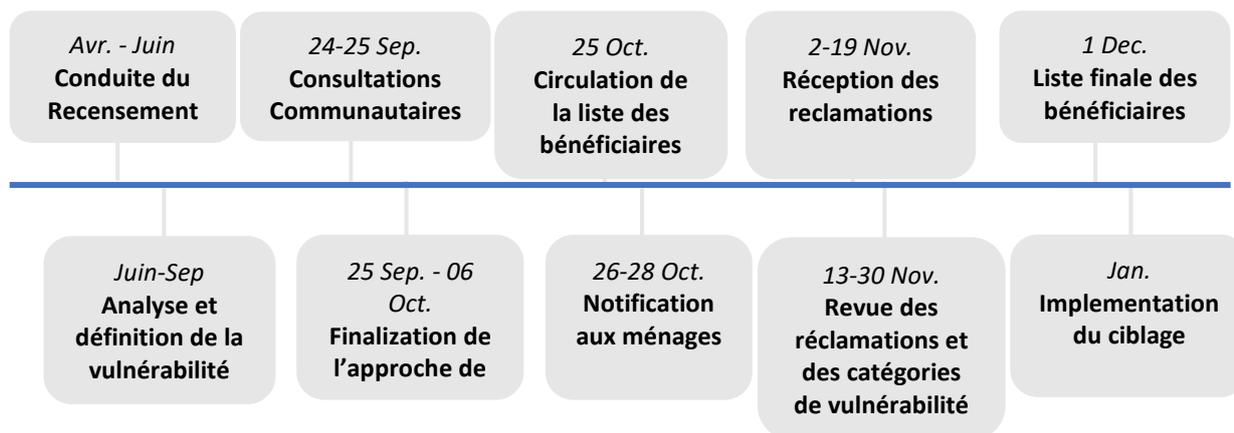
DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE	
Dimension	Description
<b>Accès à la nourriture</b>	Score de consommation alimentaire
<b>Éducation</b>	Années d'études des membres du ménage
	Fréquentation scolaire des enfants
<b>Dépendance</b>	Nombre d'enfants et/ou de membres vieux, vivant avec un handicap ou souffrant de maladie chronique par rapport aux bras valides en âge de travailler
<b>Santé et besoins spécifiques</b>	Présence de personnes vivant avec un handicap ou souffrant de maladie chronique
<b>Capacité à travailler</b>	Engagement dans des activités liées aux moyens d'existence
	Différence suivant le genre entre les membres adultes en âge de travailler

## CONSULTATIONS AVEC LES REFUGIES

Les réfugiés maliens vivant dans le camp de Mbera et aux alentours avaient été consultés afin de prendre en compte leurs observations et retours sur divers aspects de vulnérabilité et d'identifier tout risque éventuel de protection lié à l'exercice du nouveau ciblage. Onze interviews avec des informateurs-clés et quatorze groupes de discussion avaient été tenus, séparément avec des hommes et des femmes.

Il a été demandé aux réfugiés et aux parties prenantes clés de décrire **les ménages les plus vulnérables de même que les moins vulnérables** en termes de **caractéristiques sociodémographiques claires et observables** telles que les biens possédés et l'engagement dans des activités liées aux moyens d'existence. Les résultats confirment l'adéquation des cinq dimensions de vulnérabilité et leur pertinence pour identifier les individus et ménages les plus vulnérables.

## CHRONOGRAMME DES ACTIVITES POUR LA FINALIATION DE L'APPROCHE DE CIBLAGE : 2021-2022



### SCORE DE VULNERABILITE

Le modèle du nouveau ciblage combine les cinq dimensions pour aboutir à **un score numérique pour chaque ménage**, croissant avec le niveau de vulnérabilité.

**Des seuils** ont été établis pour catégoriser les ménages en **trois groupes de vulnérabilité** reflétant différents profils sociodémographiques : les fortement vulnérables, les modérément vulnérables et les moins vulnérables.

Le gouvernement mauritanien a accepté de rehausser le nombre de ménages réfugiés à inclure dans Tekavoul de 5.000 à environ 7.000, suite aux analyses préliminaires qui ont montré que les ménages fortement vulnérables sont en nombre plus important que prévu.

### APPROCHE DE CIBLAGE

Le développement de la nouvelle approche de ciblage a permis d'évaluer différents modèles de ciblage tenant compte d'aspects clés tels que :

- La couverture de la population en assistance disponible : Tekavoul et Tekavoul en plus de l'assistance alimentaire du PAM
- Le nombre de réclamation qui pourrait entraîner des changements du statut d'éligibilité et de l'assistance

- Un éventuel changement de l'assistance suite au nouveau ciblage

**Les ménages ayant pour chef un mineur ou composés que de mineurs** étaient systématiquement considérés comme fortement vulnérables (Groupe 1) et étaient de ce fait éligibles à Tekavoul.

La nouvelle approche de ciblage **prend en compte, dans sa conception, les réclamations et les changements** subséquents du statut d'éligibilité.

Les données du Registre Social sur les ménages réfugiés ont été triangulés et liés avec la base de données **proGres** de l'UNHCR et les visites terrain, ce qui a permis de finaliser la liste des bénéficiaires et le statut d'éligibilité des réfugiés.

### ANALYSIS LIEE AUX CHANGEMENTS D'ASSISTANCE

Étant donné qu'un exercice de ciblage avait été partiellement mis en œuvre dans le camp de Mbera et avait abouti en une catégorisation des ménages en six groupes de vulnérabilité, une **analyse liée aux changements d'assistance** a été conduite afin de mieux **comprendre et suivre les passages de bénéficiaires à non bénéficiaires d'assistance** et vice versa. L'analyse était basée sur une comparaison de l'approche de ciblage précédente à l'actuelle.



## REPARTITION FINALE DES BENEFICIAIRES ET ASSISTANCE PAR GROUPES - JANVIER 2022

Groupe de vulnérabilité		N° Mén.	% Mén.	Type d'assistance
1	Fortement vulnérable	7.395	53%	<p><i>Couverture à 100% des besoins alimentaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tekavoul</li> <li>• Couverture santé Inaya</li> <li>• Assistance en vivres et en argent du PAM (déduite des 500 MRU provenant de Tekavoul)</li> <li>• Assistance en argent à usages multiples de l'UNHCR</li> </ul>
2	Modérément vulnérable	6.014	43%	<p><i>Couverture à 50% des besoins alimentaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non éligible à Tekavoul ni à Inaya</li> <li>• Assistance en argent uniquement du PAM</li> <li>• Assistance en argent à usages multiples de l'UNHCR</li> </ul>
3	Moins vulnérable	558	4%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non éligible à Tekavoul ni à Inaya</li> <li>• Non éligible à l'assistance en vivres ou en cash du PAM</li> <li>• Éligible à l'appui aux moyens d'existence de l'UNHCR</li> </ul>
<b>Total</b>		<b>13.967</b>	<b>100%</b>	Tous les ménages sont éligibles à d'autres formes d'assistance alimentaires (ex. : cantine scolaire, prévention et traitement de la malnutrition)

## COMMUNICATION AVEC LES COMMUNAUTES

En octobre 2021, des messages clés portant sur le **nouveau ciblage, les droits des réfugiés et le mécanisme de retours et de plaintes** étaient communiqués. La campagne avait également communiqué les critères d'éligibilité des ménages à l'assistance afin de s'assurer que les réfugiés ont compris les différentes étapes du processus de ciblage et leurs implications.

Une variété de canaux de communication avaient été utilisés pour partager les informations notamment les réunions avec les leaders et volontaires communautaires, les crieurs mobiles, les posters dans les espaces publics, les visites à domicile et les messages WhatsApp dans les langues locales, afin de s'assurer que les messages sont reçus et compris par tous, y compris les personnes illettrées, handicapées ou âgées.

## PERIODE DES RECLAMATIONS

En novembre 2021, un mécanisme d'appel a été mis en place pour permettre aux ménages de soumettre des réclamations et obtenir ainsi une réévaluation de leur statut d'éligibilité et leur assistance.

Les réclamations étaient reçues au cours d'une fenêtre de trois semaines. Les sollicitations étaient reçues au **centre d'enregistrement** pendant que deux **équipes mobiles**

parcouraient les villages hôtes environnants pour recueillir les réclamations des réfugiés vivant hors camps. De plus, les réfugiés avaient la possibilité de transmettre leurs réclamations à travers une **ligne téléphonique de plainte**.

Au total, **25% des ménages réfugiés avaient soumis une réclamation** (3.437 ménages). 83% des réclamations proviennent des ménages catégorisés comme modérément vulnérables (groupe 2) et les 17% restants des ménages catégorisés comme moins vulnérables (groupe 3). Sur base des réclamations reçues, **quelques 2.000 modifications du statut d'éligibilité de ménages réfugiés avaient eu lieu** ; puis la liste finale des bénéficiaires avait été établie. La première distribution de Tekavoul avait conséquemment suivi en janvier 2022.

## APPRENTISSAGE ET ADAPTATION

En étroite collaboration avec le Gouvernement, l'UNHCR et le PAM sont en train de mettre en place un protocole d'évaluation et de ciblage des nouveaux arrivants au cours des prochaines années. De plus, un système conjoint de suivi est en préparation afin de mesurer les effets du nouveau ciblage et assurer la protection continue des réfugiés vivant dans le camp et aux alentours.

